ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS

Protéger les Canadiens de la fraude

Fiche-info

EN BREF

- Les banques travaillent fort pour prévenir la criminalité, qui se chiffre en milliards de dollars chaque année, et pour protéger les clients contre, entre autres, les fraudes en ligne, la fraude par cartes de crédit et de débit, le vol d'identité et les fraudes liées aux prêts hypothécaires et aux prêts personnels.
- Les banques travaillent de concert avec les organismes de réglementation et les forces de l'ordre partout au pays pour échanger les pratiques exemplaires et autres renseignements susceptibles de contribuer à relever les défis croissants que pose le cybercrime.
- La fraude est très souvent le fait de réseaux de crime organisé très complexes. Le produit du crime organisé et d'autres types de fraude financière finance un éventail d'activités criminelles, notamment le trafic de la drogue et des armes, la prostitution et le blanchiment d'argent.
- Le secteur bancaire a un important rôle à jouer dans la protection des clients contre la fraude, ainsi que dans la sensibilisation des consommateurs aux escroqueries qui ont cours et aux mesures à prendre pour se protéger.

Les faits

Les banques au Canada prennent la fraude et la cybersécurité très au sérieux et ne ménagent aucun effort pour protéger l'argent et les renseignements personnels de leurs clients.

La protection de l'argent et des données de leurs clients est primordiale pour les banques. Ces dernières sont reconnues pour suivre des pratiques avancées en matière de cybersécurité et pour investir lourdement dans la technologie et les mesures de sécurité.

Dans le cas peu probable d'une violation de leurs mesures de sécurité, les banques sont tenues d'aviser le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, toute personne affectée, ainsi que toute organisation ou institution gouvernementale capable d'atténuer les effets dommageables ou les risques entraînés par l'incident.

Le système financier faisant partie intégrante de l'infrastructure essentielle du pays, les banques collaborent entre elles, avec les organismes de réglementation, avec les forces de l'ordre et avec tous les niveaux de gouvernement afin de s'échanger les pratiques exemplaires

et autres renseignements susceptibles de contribuer à relever les défis croissants que pose le cybercrime.

Fraude en ligne et protection contre les cybermenaces

Le cybercrime est une menace croissante au Canada. En effet, la numérisation de tous les aspects de l'entreprise et la croissance de « l'Internet des objets » créent de nouvelles occasions d'affaires, mais aussi des vulnérabilités notamment face aux cyberattaques.

Les banques sont des chefs de file de la cybersécurité au Canada. Elles ont considérablement investi dans les mesures de prévention les plus avancées pour protéger tant le système financier que les renseignements personnels de leurs clients.

Comment les banques protègent leurs clients

Acteur majeur du système financier, le secteur bancaire reconnaît le rôle qu'il doit jouer afin de veiller à ce que le système bancaire et le système de paiements au Canada demeurent efficaces et sécuritaires, et que les clients continuent d'effectuer leurs paiements et leurs opérations bancaires en toute confiance. Et ce rôle comprend la protection des clients contre les transactions frauduleuses.

Les banques perfectionnent constamment leurs systèmes et leurs procédures de sécurité pour garder une longueur d'avance sur les criminels. Par ailleurs, elles collaborent avec d'autres intervenants, dont les organismes d'application de la loi, les gouvernements et d'autres partenaires du système de paiements, pour sensibiliser les clients, le public et les commerçants aux mesures à prendre afin de prévenir la fraude.

Conformément à la politique suivie par les banques, le client n'assume aucune responsabilité financière s'il se retrouve victime de fraude par carte de paiements.

Se protéger de l'exploitation financière

On parle d'exploitation financière lorsqu'une personne essaie de s'emparer de ce qui vous appartient ou d'en prendre le contrôle, qu'il s'agisse de votre argent, de vos biens ou de vos renseignements personnels. Elle y arrive le plus souvent en faisant un usage abusif des procurations ou des comptes bancaires conjoints.

L'exploitation financière est contraire à l'éthique et, dans la plupart des cas, elle est illégale. L'ABC offre, sur son site, davantage de renseignements aux consommateurs sur les moyens de se protéger contre l'exploitation financière, notamment de l'information sur les procurations et sur les comptes conjoints.

Ressources pour vous protéger vous-mêmes

Rester à l'affût des nouveautés dans le domaine de la cybersécurité, et en informer votre famille et votre personnel, peut sembler chose ardue. Toutefois, rien de plus facile grâce au parcours d'apprentissage conçu par l'ABC.

En premier lieu, consultez les articles à la section Cybersécurité et prévention de la fraude 101 sur cba.ca/fraud-prevention-101?l=fr. Passez ensuite aux sections suivantes pour vous familiariser avec les autres types plus complexes de fraude et de cybercrime qui visent les Canadiens. Et n'oubliez pas les aperçus pour parents et enfants, et pour aînés.

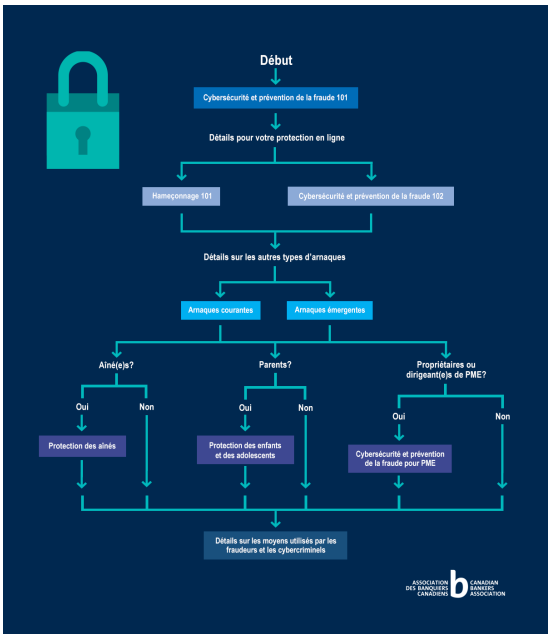

Aussi, consultez la liste de vérification de la cyberhygiène et les conseils pour déceler les arnaques les plus fréquentes que contient la *Trousse de cybersécurité* de l'ABC. Cette trousse est destinée à aider les consommateurs à se protéger contre la fraude financière en ligne. Téléchargez votre copie sur cba.ca/cyber-security-toolkit?l=fr.

Pour recevoir par courriel les conseils en matière de prévention de la fraude de l'ABC, inscrivez-vous sur le lien suivant : cba.ca/conseilsantifraude.

L’ABC a prévu une Trousse de prévention de la fraude qui s’adresse aux aînés. Cette trousse contient des renseignements sur mesure, qui expliquent comment déceler les escroqueries qui ciblent surtout les personnes âgées, comme l’arnaque des grands-parents, la fraude sentimentale et l’hameçonnage par courriel.

Les propriétaires et les gestionnaires de petites entreprises trouveront des solutions dans la Trousse de protection pour PME conçue spécialement pour leur donner les moyens d’outiller leurs employés des connaissances nécessaires pour protéger l’entreprise des cybermenaces. Une liste de vérification et une affiche imprimable sont prévues à cet effet.

La Trousse de cybersécurité pour nouveaux arrivants au Canada, destinée protéger les nouveaux arrivants des arnaques courantes au pays, leur présente les meilleures pratiques de cyberhygiène ainsi que des conseils adaptés.

VOTRE ARGENT ÉTUDIANTS

VOTRE ARGENT AÎNÉS

Dans le cadre du programme Votre Argent de l'ABC, des banquiers bénévoles animent des séminaires pour étudiants et pour aînés sur la gestion de l'argent et discutent des mesures à prendre pour protéger son argent et éviter les escroqueries. Consultez les détails :

- cba.ca/étudiants
- cba.ca/aînés

L'Association des banquiers canadiens est la voix de plus de 60 banques canadiennes et étrangères qui contribuent à l'essor et à la prospérité économiques du pays. L'ABC préconise l'adoption de politiques publiques favorisant le maintien d'un système bancaire solide et dynamique, capable d'aider les Canadiens à atteindre leurs objectifs financiers.

Association des banquiers canadiens **www.cba.ca**

Mise à jour : mars 2024